



PREAVIS MUNICIPAL NO 2026/02

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 25'000.-- POUR TRAVAUX DE REAFFECTATION DE LA SOURCE DE GANDOU AU REFUGE DE LA PROVINCE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'eau de la source de Gandou, captée au Marais, alimentait autrefois une fontaine au collège ainsi qu'à la laiterie. La source appartient pour moitié à la société de laiterie de Vulliens et pour moitié à la commune. Au fil des ans et tous les travaux qui se sont réalisés, cette conduite a été mise à mal à plusieurs endroits. Malgré plusieurs réparations, celle-ci n'est plus en mesure d'acheminer l'eau jusqu'au centre du village. Actuellement l'eau coule dans la petite fontaine située vers les cibleries, puis est évacuée par les conduites de drainage du marais.

Pour donner suite à la demande du Conseil Général, la municipalité a étudié la possibilité d'amener cette eau dans une nouvelle fontaine au refuge de la Province. La petite fontaine des cibleries serait également conservée.

Un projet de réalisation a été chiffré, ce qui permet à la Municipalité de vous proposer ce préavis aujourd'hui.

Une mesure sur place, par un bureau de géomètre a été réalisée pour prouver que la pente est suffisante.

Coût des travaux

- Creuse et remblayage sur 650 m.
- 1 traversée de route
- Pose de 650 m de tuyaux
- Installation d'une nouvelle fontaine à la Province
- Création nouvelle évacuation dans le ruisseau
- Raccordements des drainages endommagés

Ces travaux sont devisés à
Divers et imprévu
Total :

CHF 23'782.-
CHF 1218.-
CHF 25'000.- TVA Comprise

Financement

Ces travaux seront financés par les liquidités communales de l'exercice en cours

Amortissement

Selon les possibilités des comptes communaux avec une durée maximale de 10 ans.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- Vu le préavis 2026/02 « Demande de crédit de CHF 25'000.-, pour travaux de réaffectation de la source de Gandou au refuge de la Province » ;
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- Dans sa séance du 11 juin 2026, D'accepter la « Demande de crédit de CHF 25'000.-, pour travaux de réaffectation de la source de Gandou au refuge de la Province », nécessaire au financement de ces travaux.

Au nom de la Municipalité

Le Municipal responsable



Gary Cherpillod

Le Syndic



Olivier Hähni



La Secrétaire



Isabelle Caille

Adopté par la Municipalité en séance du 11 mai 2026